

1. INTRODUCTION

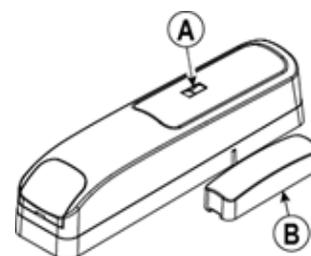
Le SD-304C PG2 est un détecteur de choc sans fil PowerG innovant, avec contact magnétique et entrée auxiliaire en option qui s'interface avec toutes les centrales PowerMaster, version 16 ou supérieure. Le SD-304C PG2 s'adapte sur les fenêtres, portes, murs ou toits, et est idéal pour les installations chez les particuliers ou en entreprise. Il détecte et analyse des attaques brutales ou une série de petits chocs et signale toute tentative d'intrusion avant que le cambrioleur ne parvienne à pénétrer dans le bâtiment.

Le détecteur comprend :

- Un capteur piézoélectrique de choc / vibration.
- Un contact magnétique en option.
- Une entrée auxiliaire en option à utiliser avec les contacts fournis par l'installateur et autres appareils câblés.

Fonctionnalités à valeur ajoutée pour l'installateur :

- L'écran numérique permet un réglage rapide et simple du niveau de choc
- La configuration complète à distance depuis la centrale PowerMaster ou le Centre de surveillance évite d'avoir à accéder physiquement au détecteur de choc pour le configurer
- Vue à distance de : Batterie basse, Autoprotection avant et arrière, Supervision
- Un voyant s'éclaire lorsqu'une alerte ou un événement d'autoprotection est signalé (il ne s'allume pas pendant l'émission d'un message de supervision).



A. LED de transmission
B. Aimant

Figure 1. Vue externe

2. INSTALLATION

2.1. Montage

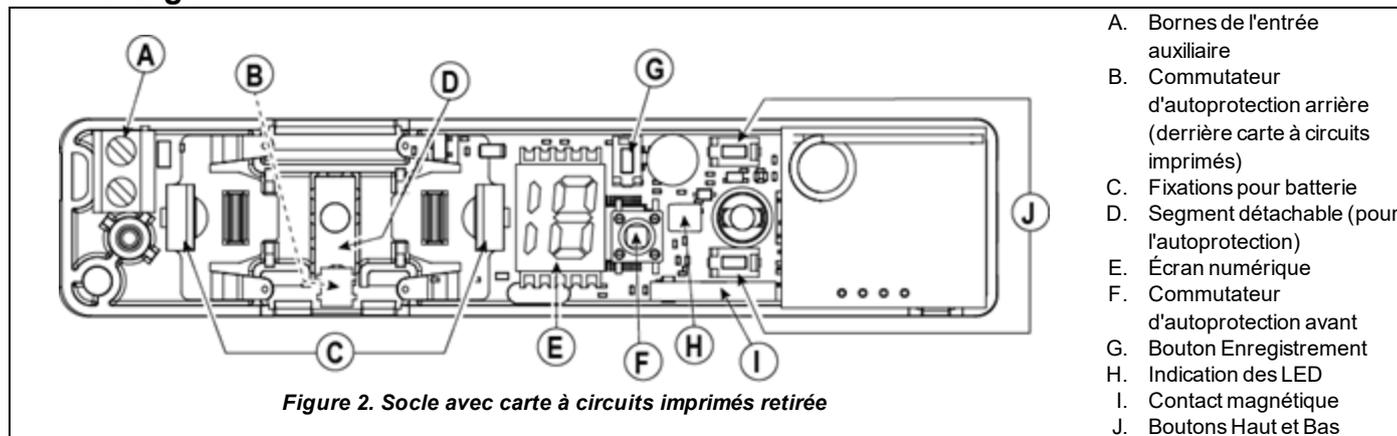


Figure 2. Socle avec carte à circuits imprimés retirée

Voir Rayon de détection des chocs dans la section Caractéristiques techniques, en fonction du matériau de la surface. Installez l'appareil à un endroit exposé à des risques de chocs importants. L'appareil doit être monté sur une surface plane et fixé solidement à l'aide des vis de montage.

Pour la détection à l'aide du contact magnétique, il est vivement recommandé de fixer le détecteur sur le dormant de la porte ou fenêtre et l'aimant sur la partie mobile (porte ou fenêtre). Pour un fonctionnement optimal du capteur magnétique et une meilleure sécurité, il est conseillé de poser l'aimant le plus près possible de la face marquée du détecteur.

Remarque : Une fois le capot retiré, un message d'autoprotection est envoyé à la centrale. Le fait de retirer ensuite la pile empêche la transmission du message « AP RETABLI », avec pour effet de laisser le détecteur en état d'alerte permanente. Pour éviter ce problème, appuyez sur le commutateur d'autoprotection pendant que vous retirez la batterie.

Avertissement ! Risque d'explosion si vous remplacez la pile par une pile de type incorrect. Mettez la pile usagée au rebut conformément aux instructions du fabricant.

Attention ! L'appareil est doté d'un commutateur d'autoprotection (en option) sous la carte à circuits imprimés. Tant que la carte à circuits imprimés est fermement enclenchée dans le socle, le levier du commutateur appuie contre le segment détachable fixé peu solidement au socle ("Figure 2. Socle avec carte à circuits imprimés retirée" haut). **Assurez-vous de fixer le segment détachable au mur.** Si le détecteur est retiré de force du mur, ce segment se détache du socle et le commutateur d'autoprotection s'ouvre.

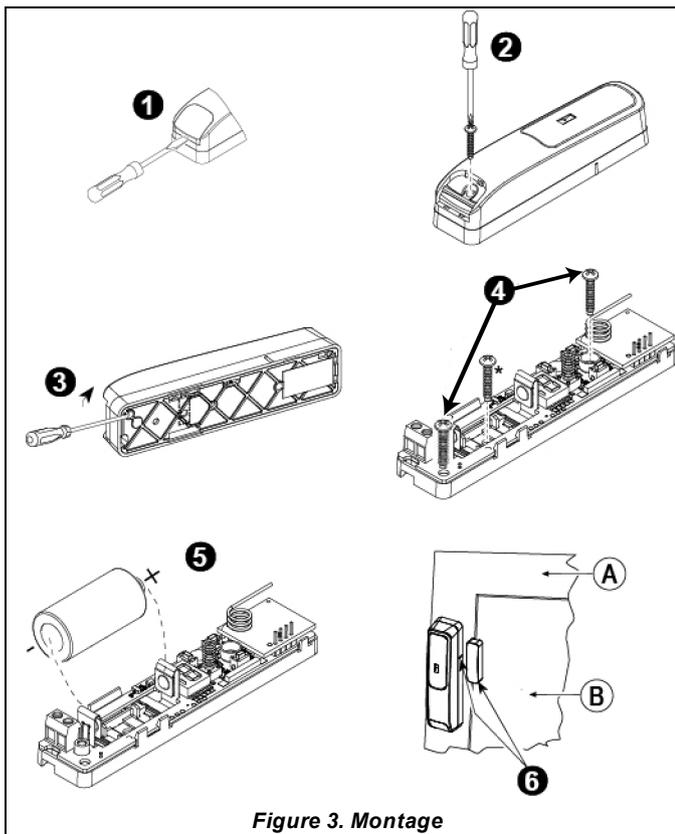


Figure 3. Montage

Remarque : Utilisez uniquement un tournevis manuel.

1. Insérez un tournevis à lame plate dans la fente et poussez vers le haut pour retirer le capot de la vis.
2. Retirez la vis.
3. Séparez le socle du capot.
4. Fixez le socle à la surface de montage en utilisant exclusivement les vis fournies.

Avertissement ! Pour marquer les trous, ne retirez pas la carte à circuits imprimés mais utilisez le modèle papier fourni avec le détecteur.

Avertissement ! N'utilisez pas de bande adhésive double-face car elle a tendance à isoler le détecteur des vibrations.

Avertissement ! Ne serrez pas trop les vis pour éviter d'endommager la carte à circuits imprimés.

5. Insérez de la pile en orientant convenablement les pôles.
6. Montez l'aimant près du repère marqué avec 2 vis.

- A. Dormant
- B. Ouvrant

Remarque : Sur l'illustration, l'appareil 868 MHz est pris en exemple. La même procédure de montage doit être utilisée pour les appareils 433 et 915 MHz.

* Vis supplémentaire à utiliser pour l'autoprotection arrière uniquement.

2.2. Câblage de l'entrée auxiliaire

- A. Reliez les contacts du capteur auxiliaire aux bornes de l'entrée auxiliaire du SD-304C PG2.

Remarque : La longueur de câble maximale garantie est de 10 m.

- B. Si l'entrée auxiliaire du SD-304C PG2 est réglée sur Normal. fermé (N.C.), vous devez utiliser exclusivement les contacts du capteur N.C. reliés en série. Un message d'alerte est envoyé lorsque la boucle est ouverte.
- C. Si l'entrée auxiliaire du SD-304C PG2 est réglée sur Normal. ouvert (N.O.), vous devez utiliser exclusivement les contacts du capteur N.O. reliés en parallèle. Un message d'alerte est envoyé lorsque la boucle est fermée.
- D. Pour la supervision de la fin de ligne (EOL) : Vous pouvez utiliser des contacts de capteur Normal. fermé (N.C.) ou Normal. ouvert (N.O.), comme indiqué sur la Figure 4. Une résistance E.O.L (boucle fin de ligne) de 2.2kΩ doit être ajoutée à l'extrémité de la boucle de la zone. Un message d'alerte est envoyé lorsque la boucle est ouverte ou court-circuitée.
- E. Pour la supervision de double fin de ligne (DEOL) : Vous pouvez utiliser deux contacts de capteur Normal. fermé (N.C.), comme indiqué sur la Figure 4. Deux résistances E.O.L (boucle fin de ligne) de 2.2kΩ doivent être câblées à l'extrémité de la boucle de la zone ouverte ou court-circuitée. Les messages d'événement sont transmis en fonction des entrées connectées, par exemple les contacts Alarme ou Autoprotection.

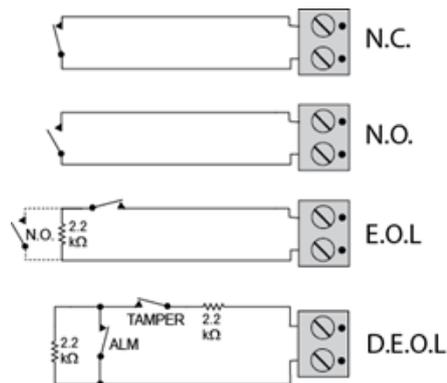


Figure 4. Exemples de câblage d'entrée AUX

2.3. Enregistrement

Consultez le Guide de l'installateur de la centrale PowerMaster et appliquez la procédure d'enregistrement indiquée pour l'option « 02:ZONES/APPAREILS » du Menu Installateur. Une description générale de la procédure est indiquée dans le tableau suivant.

Étape 1	Étape 2	Étape 3	Étape 4
Allez dans le menu Installateur et sélectionnez « 02:ZONES/APPAREILS »	Sélectionnez « AJOUT.NOUV.APPAR » Voir Remarque 1	Enregistrez le détecteur : appuyez sur le bouton d'enregistrement et relâchez-le dès que la LED jaune s'éclaire, ou, saisissez l'ID de l'appareil (indiqué sur sa face arrière)	Sélectionnez le numéro de détecteur souhaité pour le nouveau détecteur d'inondation

02.ZONES/APPAR.	⇒ AJOUT.NOUV.APPAR ↓ MODIF. APPAREIL	⇒ ENREGIS.MAINT ou ENTR NO ID: XXX-XXXX	⇒ Z02:Choc+AX+CntG3 NO. ID 170-XXXX
-----------------	--	--	--

Étape 5	Étape 6	Étape 7	Étape 8
Configurez les paramètres d'emplacement et de type de zone	Saisissez les PARTITIONS. Voir Remarque 2.	Affectez des partitions au détecteur en appuyant sur les boutons 1 , 2 et 3	Sélectionnez « Param.D.L'appar » et consultez les informations ci-dessous pour configurer le bouton (AUX).
Z02.EMPLACEMENT Z02.TYPE.D.ZONE ⇒ signifie faire défiler ▷▷ et sélectionner OK	⇒ Z02.PARTITIONS	⇒ Z02:P1■-- P2P3■	⇒ Z02:PARAM.APPAR

Remarques :

[1] Si le détecteur de choc est déjà enregistré, vous pouvez configurer les paramètres de l'appareil et affecter les partitions via l'option « **MODIF. APPAREIL** »

APPAREIL »

[2] PARTITIONS ne s'affiche que si PARTITION a été préalablement activé dans une centrale.

2.4. Configuration des paramètres

Allez dans le menu **Param.D.L'appar.** et suivez les instructions de configuration du détecteur de choc SD-304C PG2 indiquées dans le tableau ci-dessous.

Option	Instructions de configuration
LED ALRM	Déterminez si l'indication LED de l'alarme sera activée. Options : ON (par défaut) ou OFF .
Contact magnétique	Choisissez entre activer ou désactiver le contact magnétique. Options : Activé ou Désactivé (par défaut).
ENTRÉE AUX	Définissez l'entrée externe en fonction des exigences de l'installateur. Paramètres : Désactivé (par défaut), Fin de ligne , Normal. ouvert , Normal. fermé ou Double EOL .
SEUIL SENSIB.	Définissez le seuil de sensibilité du détecteur de choc lors de la configuration depuis la centrale. Paramètres : Seuil sensib. 1 à Seuil sensib 19 (paramètre par défaut : Seuil sensib. 8). Remarque : Cette fonctionnalité peut être configurée depuis la centrale ou depuis l'appareil à la condition que celui-ci soit déjà enregistré et qu'une synchronisation soit en place entre la centrale et l'appareil. Un « E » affiché sur l'écran numérique de l'appareil indique l'absence de synchronisation.
COMPTEUR	Définissez si, en cas de configuration depuis la centrale, le mode Compteur est Activé ou Désactivé. Options : Activé ou Désactivé (par défaut).

Une attaque *brutale* est un choc unique important provoqué par un impact sur le matériau protégé, tel l'impact d'un marteau-piqueur sur une surface en béton. Vous pouvez, par exemple, définir le seuil en indiquant une valeur comprise entre 1 et 19. La valeur de seuil indiquée est considérée comme une attaque brutale. L'énergie mesurée par le détecteur est mise en correspondance avec un chiffre de cette plage. Si le choc mesuré est supérieur au seuil défini, une alarme est déclenchée.

Le mode Compteur détecte une série de chocs faibles dus à plusieurs impacts sur un matériau protégé au cours d'un certain laps de temps, tel l'impact d'un burin sur une surface en béton.

Exemple : prenons le cas où le niveau d'une attaque brutale est défini sur 9. Le mode Compteur est également activé. Un choc de niveau 3 est détecté. Ce niveau n'est pas suffisant pour déclencher une alarme. Le mode Compteur étant activé, le détecteur n'ignore pas ce choc comme il le ferait si le mode Compteur était désactivé. Le détecteur attend un choc supplémentaire pendant 1 seconde de plus. Si un tel choc se produit mais qu'il n'atteint pas le niveau d'une attaque brutale, le capteur attend une seconde supplémentaire, et ainsi de suite, jusqu'à 10 secondes au total. Si, au cours de cette période, le cumul des niveaux de choc enregistrés n'atteint pas le niveau 9, le détecteur est réinitialisé.

2.5. Utilisation et étalonnage en local du détecteur de choc

Le SD-304C PG2 ne peut être étalonné localement que lorsque l'appareil est en mode Diagnostic local, c'est-à-dire les 15 premières minutes après ouverture du capot. Lorsque l'appareil n'est pas dans ce mode, mais qu'un étalonnage supplémentaire est nécessaire, l'installateur doit réinitialiser l'appareil en fermant le commutateur d'autoprotection.

- Appuyez sur le bouton « Haut » ou « Bas » pour activer l'écran numérique. La lettre 'G' apparaît à l'écran pendant 3 secondes pour indiquer les niveaux d'Attaque brutale (seuils). Ensuite, le menu s'affiche afin que vous puissiez sélectionner un nombre compris entre 1 et 19. Si la lettre « E » apparaît au lieu d'un nombre, cela signifie qu'aucune communication n'est établie entre l'appareil et la centrale. Dans ce cas, aucun réglage local n'est autorisé.

Remarque : Si vous n'actionnez aucun bouton dans les 20 secondes qui suivent, l'écran numérique s'éteint.

- Modifiez le seuil en appuyant sur le bouton « Haut » ou « Bas ».

Remarque : Plus le seuil est bas, plus la sensibilité est élevée. Par conséquent, les seuils les plus bas sont mieux adaptés aux matériaux durs tels que le béton.

3. Le menu de seuil du SD-304C PG2 étant actif, frappez suffisamment fort sur la surface pour que le détecteur définisse le seuil requis. La puissance du choc détecté est indiquée pendant 3 secondes par un nombre clignotant sur l'écran du SD-304C PG2. Le nombre affiché sera compris entre 1 et 19, 1 équivalant à un choc très faible et 19 à un impact très puissant.
Remarque : Remarque : si l'installateur frappe sur la surface et que rien ne s'affiche sur l'écran, c'est qu'aucun choc n'est détecté. Si un tiret clignote, le choc est supérieur au seuil le plus élevé du détecteur.
4. Effectuez le même test plusieurs fois de suite.
5. Appuyez sur le bouton « Haut » ou « Bas » pour accéder au numéro de seuil à définir puis appuyez simultanément sur les boutons « Haut » et « Bas » pour l'enregistrer.
6. Le détecteur passe alors au menu suivant, le menu Compteur (repéré par « A » à l'écran). Appuyez sur les boutons « Haut » ou « Bas » pour Activer (« 1 » à l'écran) ou Désactiver (« 0 » à l'écran) le mode Compteur. Appuyez simultanément sur les boutons « Haut » et « Bas » pour définir l'option sélectionnée.
Remarque : Lorsque Compteur est activé, la puissance de l'impact indique toujours la force d'un seul choc. Par conséquent, il est conseillé de désactiver ce paramètre pendant le test du Seuil et de n'activer le mode Compteur qu'après avoir défini le Seuil.
7. Si la lettre « E » s'affiche une fois que vous avez appuyé simultanément sur les boutons « Haut » et « Bas », cela signifie probablement qu'aucune communication n'est établie entre l'appareil et la centrale. Vérifiez que la centrale est sous tension.

Remarque : Les paramètres définis en local sont enregistrés dans la centrale et téléchargés automatiquement dans le détecteur, soit à la mise sous tension, soit à la fermeture de l'autoprotection.

3. TEST DE DIAGNOSTIC LOCAL

Avant de procéder au test, séparez le capot du socle (voir Figure 3).

- A. Appuyez une fois sur le commutateur d'autoprotection et relâchez-le.
- B. Repositionnez le capot pour remettre le commutateur d'autoprotection en position normale (pas d'infraction) puis fixez le capot avant au socle avec la vis prévue à cet effet.
- C. Tapez avec un marteau à proximité du détecteur et vérifiez que le voyant rouge clignote pour indiquer une détection.
- D. Au bout de 2 secondes, le voyant clignote 3 fois.

Le tableau ci-dessous indique la puissance du signal reçu.

Voyant	Réception
Voyant vert clignotant	Fort
Voyant orange clignotant	Bon
Voyant rouge clignotant	Faible
Aucun clignotement	Pas de comm.

Important ! Vous devez vous assurer que la réception est fiable. Par conséquent, une puissance de signal "faible" est inacceptable. Si vous recevez un signal « faible » du détecteur, changez-le d'emplacement et recommencez les tests jusqu'à obtenir un signal « bon » ou « fort ».

Remarque : Pour des instructions détaillées du test de diagnostic, consultez le Guide de l'installateur de la centrale.

4. SIGNALEMENT DES ÉVÉNEMENTS

Signaux lumineux	Événement
Voyant rouge allumé 0,2 sec.	Autoprotection ouverte / fermée
Voyant rouge allumé 2 sec.	Choc
Voyant rouge allumé 2 sec.	Porte ouverte / fermée
Voyant rouge allumé 2 sec.	Entrée Aux ouverte / fermée

5. COMMENTAIRES DIVERS

Les systèmes sans fil Visonic Ltd. sont très fiables et sont testés de façon à garantir leur conformité à des normes strictes. Toutefois, certaines limitations doivent être prises en compte en raison de la puissance d'émission faible et de la portée limitée (imposées par la FCC et d'autres autorités de réglementation) :

- A. Les récepteurs peuvent être bloqués par les signaux sans fil émis sur les mêmes fréquences qu'eux ou sur des fréquences proches, quel que soit le code numérique utilisé.
- B. Un récepteur répond à un seul signal émis à la fois.
- C. Les appareils sans fil doivent être testés régulièrement pour déterminer l'existence de sources d'interférences et éviter les erreurs.

6. CONFORMITÉ AUX NORMES

Conformité aux normes



Le SD-304C PG2 est conçu pour être conforme aux normes suivantes :

Europe : EN 301 489-3, EN 50130-4, EN 300 220-2, EN 62368-1, EN 50130-5, EN 50131-5-3, EN 50130-5, EN 50131-1, EN 50131-6 Type C, EN 50131-2-8, EN 50131-2-6, Grade 2, Class II.

Certifié par Applica T&C EN 50131-2-6, EN 50131-2-8, EN 50131-5-3, EN 50131-6, EN 50130-4, EN 50130-5.

Visonic Ltd. déclare par la présente que l'équipement radio de type SD-304C PG2 est conforme à la Directive 2014/53/UE. Le texte complet de la déclaration de conformité européenne est disponible à l'adresse suivante : <http://www.visonic.com/download-center>.

Royaume-Uni : ce produit est adapté aux systèmes conformes PD6662

États-Unis : CFR 47 part 15 (FCC); FCC ID = WP3SD304CPG2

Canada : RSS-247, RSS-102; ID = 1467C-SD304CPG2

Cet appareil est conforme à la Partie 15 de la Réglementation FCC et aux normes canadiennes régissant les appareils radio exemptés de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) Cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

Bois		Supports	Fer doux	
Ouverture	Fermeture	Axe	Ouverture	Fermeture
20 mm +/- 5 mm	15 mm +/- 6 mm	X	13 mm +/- 5 mm	11 mm +/- 5 mm
15 mm +/- 5 mm	13 mm +/- 5 mm	Y	14 mm +/- 5 mm	12 mm +/- 5 mm
26 mm +/- 5 mm	24 mm +/- 5 mm	Z	26 mm +/- 5 mm	24 mm +/- 5 mm

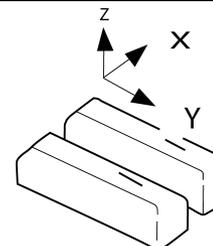


Figure 5 : définition des axes

Déclaration de conformité FCC

Le circuit numérique de cet appareil a été testé et déclaré conforme aux limites définies pour les appareils numériques de Classe B, conformément à la Partie 15 de la Réglementation FCC. Ces limites sont conçues pour fournir une protection raisonnable contre les interférences dangereuses en environnement résidentiel. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio, et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, il peut provoquer des interférences altérant la réception de la radio et de la télévision. Il n'existe toutefois aucune garantie que les interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si cet appareil provoque des interférences, ce qui peut être vérifié en l'éteignant et en le rallumant, l'utilisateur est encouragé à éliminer les interférences en appliquant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- Réorienter ou reposer l'antenne réceptrice.
- Éloigner l'appareil du récepteur.
- Brancher l'appareil à une prise appartenant à un autre circuit électrique que celui du récepteur.
- Consulter le revendeur ou un technicien radio/TV expérimenté

Déclaration IC :

Cet appareil est conforme à la Partie 15 de la Réglementation FCC et aux normes canadiennes régissant les appareils radio exemptés de licence. L'utilisation est soumise aux deux conditions suivantes : (1) cet appareil ne doit pas provoquer d'interférences dangereuses, et (2) cet appareil doit accepter toute interférence, notamment celles susceptibles de provoquer un fonctionnement non souhaité.

Le présent appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. L'exploitation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) l'appareil ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur de l'appareil doit accepter tout brouillage radioélectrique subi, même si le brouillage est susceptible d'en compromettre le fonctionnement.

ATTENTION ! Pour des raisons de conformité aux normes d'exposition aux fréquences radio FCC et IC, l'appareil doit être distant d'au moins 20 cm de toute personne, en conditions de fonctionnement normales. Les antennes utilisées pour ce produit ne doivent pas être positionnées dans un même espace, ni utilisées avec une autre antenne ou émetteur.

ATTENTION ! L'utilisateur doit tenir compte du fait que toute modification apportée à ce produit et non approuvée expressément par Visonic Ltd. pourrait annuler le droit accordé par la FCC ou toute autre autorité à utiliser cet équipement.



DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit retourné comme identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être mis à la poubelle.
Directive 2012/19/EC Déchets des équipements électriques et électroniques.

ANNEXE : CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Bande de fréquences (MHz)

Europe et reste du monde : 433-434, 868-869 États-Unis : 912-919

Puissance d'émission max

10 dBm @ 433 MHz, 14 dBm @ 868 MHz

Protocole de communication

PowerG

Entrée alarme

Une entrée auxiliaire

Autoprotection

Avant et arrière

Supervision

Signal toutes les 4 minutes

Alerte d'autoprotection
Alimentation
Type de pile
Autonomie
Seuil pile faible
Consommation électrique

Émission en cas de sabotage
Type C
Pile lithium CR-123A 3 V de marque Panasonic, Sanyo ou GP uniquement.
5 ans (utilisation courante) avec tous les capteurs activés
2,6 V
20-30 µA environ (150 mA pendant l'émission)

Rayon de détection des chocs et niveau de sensibilité

Non certifié		Certifié EN		
Type matériaux	Porté détection	Type matériaux	Porté détection	Sensibilité
Fenêtre	4 m	Fenêtre en verre encadrée (A1)	1 m	15
Bois	3,5 m	Bois(A2)	1 m	12
Brique / Béton	2,5 m	Béton (A3)	0,5 m	4

Température en fonctionnement
Température en stockage
Humidité

-10°C à 55°C
-20°C à 60°C
Humidité relative moyenne d'environ 75 % sans condensation. Pendant 30 jours par an, l'humidité relative peut varier entre 85 et 95 % sans condensation

Longueur du câble d'entrée auxiliaire
Résistance fin de ligne de l'entrée auxiliaire
Dimensions (LxlxP)
Poids (avec pile)

10 m max.
2,2 KΩchics
118 x 27 x 30 mm
130 g

GARANTIE

Visonic Limited (le "Fabricant") garantit ce produit (le "Produit") uniquement à l'acquéreur original ("Acquéreur") contre tout défaut de fabrication et de matériaux dans des conditions normales d'utilisation pendant douze (12) mois après la date de livraison par le Fabricant.

Cette Garantie est totalement assujettie à l'installation, la maintenance et l'utilisation appropriées du Produit, dans des conditions normales et conformément aux instructions d'installation et de fonctionnement recommandées par le Fabricant. La Garantie ne couvre pas les Produits devenus défectueux pour toute autre raison (à la discrétion du Fabricant) comme une installation incorrecte ou non conforme aux instructions d'installation et de fonctionnement, négligence, dommages volontaires, abus, vandalisme, accident, modification ou réparation non effectuée par le fabricant.

La Garantie ne couvre pas le logiciel, et tous les produits logiciels sont vendus sous forme de licence utilisateur conformément aux termes de l'accord de licence logicielle fourni avec le Produit.

Le Fabricant n'affirme nullement que ce Produit ne peut être contourné ou trompé, ni qu'il évitera le décès, des blessures ou des dommages matériels suite à un cambriolage, vol, incendie ou autre, ni qu'il assurera un avertissement ou une protection adéquats en toutes circonstances. Ce Produit, correctement installé et maintenu, ne fait que réduire le risque que de tels événements surviennent sans avertissement, et n'apporte ni garantie ni assurance qu'ils n'arriveront pas.

Conditions d'annulation de la Garantie : cette garantie s'applique uniquement aux défauts de pièces et main d'œuvre dans le cadre d'une utilisation normale des Produits. Elle ne couvre pas les dommages suivants :

- * dommages survenus pendant la livraison ou la manutention ;
- * dommages dus à un sinistre tels qu'un incendie, une inondation, un vent fort, un tremblement de terre ou la foudre ;
- * dommages causés par des phénomènes non contrôlables par le Vendeur, tels qu'une surtension, un choc mécanique ou un dégât des eaux ;
- * dommages dus à un ajout, altération, modification ou objet étranger utilisé avec les Produits ;
- * dommage dû à des périphériques (à moins qu'ils aient été fournis par le Vendeur) ;
- * défaut dus à l'incapacité à fournir un environnement d'installation adapté aux produits ;
- * dommage dû à l'utilisation des Produits à d'autres fins que celles pour lesquelles ils ont été conçus ;
- * dommage dû à une maintenance incorrecte ;
- * dommages dus à toute autre utilisation abusive, incorrecte ou inadaptée des Produits.

Éléments non couverts par la garantie : outre les conditions qui annulent la Garantie, les éléments suivants ne seront pas couverts par la Garantie : (i) frais d'expédition jusqu'au centre de réparation ; (ii) frais douaniers, taxes ou TVA dus ; (iii) Produits non identifiés par l'étiquette du produit et le numéro de lot ou le numéro de série du Vendeur ; (iv) Produits dont le démontage et la réparation ont eu pour conséquence de diminuer leurs performances ou d'empêcher toute inspection ou test nécessaire à l'intervention sous garantie. Tout badge ou carte d'accès retourné en vue d'un remplacement sous garantie seront remboursés ou remplacés au choix du Vendeur.

CETTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE TOUTE AUTRE CONDITION, GARANTIE, ACCORD ET OBLIGATION, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UNE FIN SPÉCIFIQUE, OU AUTRES. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE PEUT ÊTRE TENU RESPONSABLE ENVERS QUICONQUE DE DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU INDIRECTS POUR TOUT MANQUEMENT AUX CONDITIONS DE TOUTE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE SUR CE MATÉRIEL.

EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DE DOMMAGES QUELS QU'ILS SOIENT, SPÉCIAUX, INDIRECTS, ACCIDENTELS, CONSÉCUTIFS OU PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU DÉPENSE, Y COMPRIS LA PERTE DE JOUISSANCE OU DE PROFITS RÉSULTANT DE L'INCAPACITÉ DE L'ACQUÉREUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE PERTE OU DESTRUCTION DE TOUTE AUTRE PROPRIÉTÉ ET POUR TOUTE AUTRE CAUSE, MÊME SI LE FABRICANT A ÉTÉ AVERTI DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

LE FABRICANT NE SAURAIT ÊTRE RESPONSABLE DE TOUTS DÉCÈS, BLESSURE PERSONNELLE ET/OU CORPORELLE ET/OU DOMMAGES MATÉRIELS OU AUTRE PERTE, DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS OU AUTRES, EN SE BASANT SUR UNE DÉFAILLANCE DU PRODUIT. CEPENDANT, SI LE FABRICANT EST RECONNU RESPONSABLE, DIRECTEMENT OU NON DE TOUT DOMMAGE OU PERTE SURVENANT DANS LE CADRE DE CETTE GARANTIE LIMITÉE, SA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE NE POURRA EN AUCUN CAS DÉPASSER LE COÛT D'ACHAT DU PRODUIT, QUI SERA FIXÉ EN TANT QUE DOMMAGES-INTÉRÊTS ET NON COMME UNE PÉNALITÉ, ET CONSTITUERA LE SEUL ET UNIQUE RECOURS CONTRE LE FABRICANT. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS D'EXCLUSION OU DE LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR DES DOMMAGES DIRECTS OU INDIRECTS, AUSSI LA LIMITATION CI-DESSUS PEUT NE PAS S'APPLIQUER DANS CERTAINES CIRCONSTANCES.

En acceptant la livraison du Produit l'Acquéreur accepte ces conditions de vente et de garantie et reconnaît en avoir été informé.

Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité consécutive à l'altération et/ou au dysfonctionnement de tout équipement électronique ou de télécommunication ou programme.

Les seules obligations du Fabricant dans le cadre de cette Garantie sont limitées à la réparation et/ou au remplacement (à sa discrétion) de tout Produit ou pièce qui s'avérerait défectueux. Toute réparation et/ou remplacement ne prolongera pas la durée initiale de la Garantie. Le Fabricant n'assumera pas les coûts de démontage et/ou réinstallation. Pour appliquer cette Garantie, le Produit doit être retourné au Fabricant, assuré et en port payé. Tous les frais de port et d'assurance sont à la charge de l'Acquéreur et sont exclus de cette Garantie.

Cette garantie ne saurait être modifiée ou étendue, et le Fabricant n'autorise personne à agir en son nom pour une telle modification ou extension. Cette garantie ne s'applique qu'au Produit. Tout autre produit, accessoire, ajout utilisé conjointement au Produit, tels que les piles, ne seront couverts que par leur propre garantie si elle existe. Le Fabricant n'acceptera aucune responsabilité pour tout dommage résultant d'un dysfonctionnement du Produit à cause de tout produit, accessoire, ajout ou autre (y compris les piles) utilisé conjointement au Produit. Cette Garantie est exclusive à l'Acquéreur original et ne peut être transférée.

Cette Garantie complète vos droits légaux et ne les affecte pas. Toute clause de cette garantie contraire au droit de l'état ou du pays d'utilisation du Produit ne sera pas applicable.

Loi applicable : cette clause de non-responsabilité et cette garantie limitée sont régies par le droit national d'Israël.

Attention

L'utilisateur doit suivre les instructions d'installation et d'utilisation du Fabricant, y compris les consignes de test du Produit et du système dans son ensemble, au moins une fois par semaine et prendre toutes les précautions requises pour sa sécurité et la protection de sa propriété.

* En cas de conflit, contradiction problème d'interprétation entre la version anglaise de la garantie et les autres versions, la version anglaise prévaudra.

E-mail : info@visonic.com

Internet : www.visonic.com

© VISONIC LTD. 2021 SD-304C PG2 D-304392 (Rév. 4 07/21)

